

III DIMANCHE DE L' AVENT – 16 décembre 2018

ET NOUS, QUE DEVONS-NOUS FAIRE ? - Commentaire de l'évangile par Alberto Maggi OSM

Luc 3, 10-18

Les foules lui demandaient : « Que devons-nous donc faire ? » Jean leur répondait : « Celui qui a deux vêtements, qu'il partage avec celui qui n'en a pas ; et celui qui a de quoi manger, qu'il fasse de même ! » Des publicains (c'est-à-dire des collecteurs d'impôts) vinrent aussi pour être baptisés ; ils lui dirent : « Maître, que devons-nous faire ? » Il leur répondit : « N'exigez rien de plus que ce qui vous est fixé. » Des soldats lui demandèrent à leur tour : « Et nous, que devons-nous faire ? » Il leur répondit : « Ne faites violence à personne, n'accusez personne à tort ; et contentez-vous de votre solde. » Or le peuple était en attente, et tous se demandaient en eux-mêmes si Jean n'était pas le Christ. Jean s'adressa alors à tous : « Moi, je vous baptise avec de l'eau ; mais il vient, celui qui est plus fort que moi. Je ne suis pas digne de dénouer la courroie de ses sandales. Lui vous baptisera dans l'Esprit Saint et le feu. Il tient à la main la pelle à vanner pour nettoyer son aire à battre le blé, et il amassera le grain dans son grenier ; quant à la paille, il la brûlera au feu qui ne s'éteint pas. » Par beaucoup d'autres exhortations encore, il annonçait au peuple la Bonne Nouvelle.

À l'invitation de Jean Baptiste à un baptême de conversion en signe d'un changement de vie en vue du pardon des péchés, répondent les foules, même les publicains impures et jusqu'aux soldats. Ceux qui ne répondent pas à l'invitation de Jean sont les scribes, les pharisiens ainsi que les prêtres qui estiment ne pas avoir besoin de se convertir. Ceux qui appartiennent à l'élite religieuse ne pensent pas avoir besoin de changer.

Les foules demandent « *Que devons-nous donc faire ?* » Et Jean ne parle en rien de ce qui regarde les rapports avec Dieu ou bien du culte mais il invite au partage et à la solidarité « *Celui qui a deux vêtements, qu'il partage avec celui qui n'en a pas ; et celui qui a de quoi manger, qu'il fasse de même !* » Viennent ensuite les publicains, ceux qui ont la marque indélébile de l'impureté et n'ont aucune chance d'être sauvés, eux aussi viennent à Jean et demandent « *Maître, que devons-nous faire ?* », littéralement « *Et nous, que devons-nous faire ?* » Eh bien, et c'est surprenant, Jean Baptiste ne leur demande pas de changer de métier, mais « *N'exigez rien de plus que ce qui vous est fixé.* » c'est-à-dire ne volez pas et ne dépossédez personne.

Il y a aussi les soldats, probablement des Juifs au service d'Hérode, eux aussi demandent « *Et nous, que devons-nous faire ?* » Et Jean leur dit « *Ne faites violence à personne, n'accusez personne à tort ; et contentez-vous de votre solde.* » C'est à dire, “évitez les injustices, les rapines et les brutalités” auxquelles étaient habitués les soldats.

Eh bien pour les foules Jean Baptiste est le Messie, le libérateur qui devait venir. Alors Jean répond à cette attente avec ces paroles : « *Moi, je vous baptise avec de l'eau..* » c'est-à-dire “Je vous immerge dans un liquide extérieur à vous, signe d'un changement de vie”, « *mais il vient, celui qui..* » Pour comprendre la réponse de Jean Baptiste il faut se référer à la culture de l'époque et plus précisément à la pratique juridique du “Levira” (Deutéronome 2, 5-10) qui prescrivait que, lorsqu'une femme restait veuve sans avoir enfanté un fils, le beau-frère (en hébreu ‘levir’) avait l'obligation de la mettre enceinte et le fils mâle qui serait né aurait porté le nom du défunt, cela pour conserver toujours le nom du défunt dans la famille. Or, si le beau-frère refusait (souvent pour des raisons économiques), celui qui avait le droit après lui procédait à la cérémonie du déchaussement des sandales. Il lui déliait et prenait la sandale et lui crachait dessus, cela pour lui dire : “Maintenant, le droit de mettre enceinte cette veuve revient à moi.”

Eh bien, à l'époque des évangiles, le peuple d'Israël se considérait comme une veuve tant était loin son rapport matrimoniale avec Dieu, et il espérait voir venir le Messie comme l'époux. Jean Baptiste dit donc que l'époux ce n'est pas lui et celui qui doit féconder ce peuple sans vie ce n'est pas lui. Nous comprenons alors la réponse de Jean Baptiste « *Il vient, celui qui est plus fort*

que moi. Je ne suis pas digne de dénouer la courroie de ses sandales. Lui vous baptisera dans l'Esprit Saint .. »

Le baptême dans l'eau est l'immersion dans un liquide externe à l'homme, cela pour un changement, le baptême dans l'Esprit Saint est une effusion de la vie divine qui pénètre dans l'homme pour en changer le comportement. Et Jean Baptiste ajoute le feu : « *Lui vous baptisera dans l'Esprit Saint et le feu.* » Le feu est le signe du jugement et du châtement de Dieu, mais quand Jésus reprendra les paroles de Jean Baptiste il omettra le feu parce que le Dieu de Jésus offre son amour même à ceux qui ne le méritent pas et il ne châtie personne. En effet cela est reporté dans les Actes des Apôtres au chapitre 1 verset 5 « *Jean, lui, vous a baptisé avec de l'eau, mais vous, c'est dans l'Esprit Saint que vous serez baptisés sous peu de jours.* » Il ne parle plus de feu.

Il y a, de la part de Jésus seulement la communication de l'Esprit Saint mais aucun châtement pour ceux qui le refusent.